

L'Hon. M. Duplessis se suicide

NOTRE NUMÉRO DE NOËL

"L'Autorité" publiera un numéro spécial, à l'occasion de la fête de Noël, et 25,000 copies seront distribuées dans les dépôts de la ville dès la veille de cette grande fête.

L'AUTORITE

EH OUI! UN NOUVEL ORDRE DE CHEVALERIE DANS LE QUÉBEC!

Les Chevaliers de Jacques Cartier vont-ils anéantir les Chevaliers de Colomb? — Une société secrète absolument calquée sur la franc-maçonnerie.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité") Québec, 18. — Nous avons jusqu'ici les Chevaliers de St-Grégoire le Grand, les Chevaliers du St-Sépulcre, les Chevaliers de Colomb et les Chevaliers de Carillon, tous ordres destinés à combattre la Chevalerie du Mal.

Les Chevaliers de Carillon, originaires de Montréal, étaient destinés à remplacer les Chevaliers de Colomb. La fondation de cet Ordre est due à feu le chanoine Lepailleur, mort en odeur de sainteté prêtre domestique et curé de la paroisse montréalaise de la Nativité, dans le quartier Hochelaga.

Les nouveaux Chevaliers de Jacques Cartier ont commencé leur recrutement parmi les membres de l'Union Nationale à la Législature. Nous ne pouvons pas encore affirmer que le premier ministre Duplessis, chef de l'Union Nationale, en fasse partie, mais il est notoire que l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, en a été l'un des premiers adhérents.

Les honorables Onésime Gagnon et Bilodeau, s'ils ne sont pas encore dans l'Ordre, y seraient bientôt, d'après nos informations. Ils y tiennent.

L'Ordre des Chevaliers de Jacques Cartier est divisé en 7 degrés, dont le septième correspond au trente-troisième degré des franc-maçons. Il n'en coûte que \$10, par année pour jouir de tous les privilèges de cet ordre semi-religieux. Les membres du clergé désireux d'y entrer sont exemptés de toute contribution.

FRERE JACQUES.

LE JAPON EST L'ENNEMI À "CRAINdre" DU CANADA!

La hardiesse de la nation japonaise, qui brave les puissances dans la poursuite de sa politique de conquête continentale en Asie, porte plusieurs observateurs sérieux à exprimer des craintes quant aux moyens de défense du Canada du côté de l'océan Pacifique.

Tout en souhaitant que cette inquiétude soit sans fondement, il est évident que la prudence impose au gouvernement fédéral le devoir d'étudier le problème de la protection de nos côtes contre toute agression prochaine ou lointaine.

ARAMIS



CHRONIQUE DRÔLE ET SANGLANTE

L'inventeur du revolver Colt. — L'amoureux qui ne veut plus mourir. — L'avalureur de cigarettes à 11 m e s qui meurt de brûlure.

Les statistiques, chères aux fervents de la précision, nous apprennent qu'on tire 30 coups de revolver en 24 heures à Paris 50 à Londres, 80 à New-York et, naturellement, 200 à Chicago, capitale du gang.

Les gangsters devraient être reconnus à Samuel, plus avantageusement connu sous le nom de Colt, et célébrer le centenaire de son invention, entre deux intermèdes de nitrailettes.

Samuel passa le plus beau temps de sa jeunesse, de 1825 à 1837, à transformer quatre canons de pistolet montés sur un manche de bois, du poids respectable de deux kilos, en un adorable joujou de 200 grammes pour grandes personnes.

Le fondateur de la Colt's Patent Fire Arms Manufacturing Company va bientôt être fêté à l'occasion du centenaire d'une invention qui permet sur notre globe, de donner une solution avec précision, à intervalles de plus en plus rapprochés, aux affaires délicates de la vie.

Le 18 novembre, Maria Gratz, fille d'un bistrot de Lasserendorf, près de Vienne (Autriche), était trouvée, dans son lit, assassinée à coups de hache. Elle ne avait 20 ans. Elle était jolie mais stupide, amoureuse mais pauvre. Elle avait un amant: Georg Brenner, 18 ans, valet de ferme.

La police arrêta Georg Brenner. Certains vêtements étaient tachés de sang.

— C'est toi, qui as fait le coup? — Ben oui, Voilà, il faut que je vous explique. Depuis longtemps, j'avais envie de mourir. Mais ça m'embêtait de me suicider, sans savoir comment on est, quand on est mort. Ça m'embêtait aussi, de laisser Maria toute seule. Elle est si naïve! ... Alors, la nuit de dimanche, on était tous les deux, couchés. J'étais saoul comme un Allemand. J'ai embrassé Maria et je lui ai donné des coups de hache. Quand je l'ai vue, noyée de sang, ça m'a dégoûté de la mort. Je suis parti. Je suis allé au cabaret. J'ai bu tant que j'ai pu. J'ai chanté à perdre haleine. Je n'avais plus envie de mourir. Minuit, ça m'est égal. Ce n'est pas moi qui ferai le travail. Alors! ...

Hadji Ali qui pouvait avaler indifféremment du pétrole, des monchoirs, des montres, des poissons vivants ou des cigarettes allumées ne se livrera plus désormais à ces exercices.

Ce phénomène avait la faculté d'absorber tout à tour trente pintes d'eau et une pinte de pétrole: il éteignait donc sans peine en rendant son eau le bec de gaz qu'il avait allumé d'abord en crachant des flammes.

On répétait volontiers, du vivant de cet Égyptien, qui se produisait sur les scènes de music-hall de Londres que l'Institut Rockefeller avait offert un million et demi de francs pour se rendre acquéreur de ses estomacs.

C'était une erreur, mais il reste vrai que Hadji Ali ne se contentait pas d'avoir un estomac et, lorsqu'un spécialiste l'examina aux rayons X, il eut la surprise d'en observer deux.

Sa fille, Almina, qui lui servait de partenaire, expliqua que son père découvrit les dons qu'il tenait de la nature alors qu'il était âgé de sept ans et qu'il prenait un bain dans le Nil.

Hadji Ali recut, en pleine bouche, un paquet d'eau dans lequel nageait un petit poisson. Ses sauveteurs cachèrent mal leur angoisse. Mais le phénomène restitua soudain le poisson et l'eau, sans douleur.

Détail pour finir: Hadji Ali a succombé, la semaine dernière, à une bronchite. C'est une fin bien banale pour ce phénomène ...

MISTIGRIS.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Lessing se trouvait à table avec quelques dames et il remarqua, en face de lui, un monsieur qui, fort impoliment, appuyait ses coudes sur la table.

Vous semblez avoir une magnifique situation dans le monde, dit Lessing en se tournant vers lui.

Mais comment, demanda l'autre, me connaissez-vous donc? — Nullement, répliqua Lessing, mais je crois voir que vous trouvez des appuis partout!

IL SE TIRE DANS LA TÊTE UNE VOLÉE DE PHRASES INCOHÉRENTES QUI SOULÈVENT UN TONNERRE DE PROTESTATIONS. — GROSSIÈRES ALLUSIONS À "PURVIS" ET "BILLY KING" — SA JOURNÉE DE DÉVOTIONS. — LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

Lorsque Georges Clémenceau, qui était un "sobre et un travailleur", selon l'expression chère à feu Israël Tarte, fut renversé du pouvoir en 1909, pour avoir prononcé quelques mots de trop au cours d'une discussion parlementaire avec Paul Delcassé, le fameux pamphlétaire Henri Rochefort résuma la séance en quelques mots:

"M. Clémenceau s'est suicidé, écrivit-il, en se tirant des phrases dans la tête."

C'est bien là ce qui est arrivé à ce pauvre M. Duplessis lors du banquet terminant la célébration du 25ème anniversaire de l'Ecole Technique de Shawinigan, mercredi soir. Et l'on peut dire sans hésiter que la conduite tout à fait incongrue du premier ministre à ces agapes marquera le point tournant de sa carrière. Ce sera pour lui le commencement de la fin.

Puisque nos souvenirs nous reportent encore une fois en France, rappelons le mot de M. Emile Combes, chef d'un Cabinet dans lequel Camille Pelletan était ministre de la Marine. A l'issue d'un banquet dont l'atmosphère ressemblait un peu beaucoup, sans doute, à celui de Shawinigan, M. Pelletan se laissa aller à prononcer des paroles belliqueuses qui provoquèrent un certain émoi en Europe:

"Il ne faut pas accorder plus d'importance qu'il ne faut, rectifia M. Combes, aux paroles de M. Pelletan, prononcées dans la chaleur communicative des banquets."

"PURVIS DIS A BILLY KING"

M. Pelletan n'étant qu'un simple ministre pouvait être appelé à l'ordre par son chef; mais qui rappellera M. Duplessis au sens de la mesure et des convenances? Sera-ce Henri-Lemaître Auger, ministre de la Canalisation, dont l'échevin Jeanotte, le véritable "maitre" de notre Conseil municipal, a dit qu'il était un "vieux trou de cul", et ce, devant 30 échevins? Sera-ce William Tremblay, ministre du Travail, ce boucher dont 100,000 Montréalais s'accordent à croire qu'il est "bouché" par les deux bouts? Seul le lieutenant-gouverneur Esiof Patenaude pourrait intervenir en renvoyant dans son patelin des Trois-Rivières afin d'y étudier le savoir-vivre, mais il est improbable qu'il aille jusque là.

Arthur R. Purvis, président de la Commission Nationale du Placement, était à expliquer comment cette Commission entendait résoudre le problème du chômage avec l'aide des gouvernements provinciaux, lorsqu'il fut brutalement interrompu à plusieurs reprises par M. Duplessis. Il répondait d'une manière joviale à chaque interruption, quand notre Maurice, n'y tenant plus à la fin, se leva d'un geste autoritaire, comme s'il eut été à l'Assemblée législative et s'écria:

"Purvis, dis à Billy King que nous ne voulons pas de son "scheme" national de placement!"

C'était déjà par trop familier d'appeler M. Purvis, véritable gentleman, Purvis tout court; mais que penser de "Billy King" pour désigner l'hon. William McKenzie King, premier ministre du Canada? Celui-ci pourrait répondre: "Ecoutez donc, Maurice, nous n'avons tout de même pas gardé les cochons ensemble!"

Non content de cette algarade, notre Trifluvien se lança dans des déclarations sans queue ni tête à l'effet que les cinq provinces de l'Est en avaient assez d'être menées par les quatre provinces de l'Ouest, et que lui Duplessis, avait conclu un pacte avec l'Ontario et les trois provinces maritimes dont le but était de ne plus combler les déficits des provinces des consoeurs de l'Ouest, considérées comme des "entretenues".

D'où protestations de ces dames des Prairies et du Pacifique, et dénégations de ces autres dames de l'Atlantique, les unes prétendant qu'elles n'avaient pas besoin de notre Cyrano au grand nez pour les "entretenir", et les autres niant toute entente avec lui.

DUPLESSIS AVAIT-IL PERDU LA BOULE?

Depuis, M. Duplessis, après s'être enfermé dans ses appartements, à Québec, et après avoir consigné sa porte à tout venant, s'est lancé dans des déclarations embarrasées à l'effet qu'il n'avait pas prononcé les paroles qu'on lui attribuait, et que tous les journalistes présents n'étaient en somme, que des imbéciles.

Les journalistes ont bon dos, mais nous, qui en sommes un, doué de 30 ans d'expérience, savons ce que valent de telles dénégations. Plus que cela, M. Duplessis n'avait-il pas ouvertement défié le gouvernement fédéral à propos de l'exportation de l'électricité. Pourquoi ne nie-t-il pas cela aussi? Est-ce parce qu'il en veut spécialement à "Billy King"?

Toutes les pieuses gens de la province, dont nous sommes, ont appris avec componction, des doctes lèvres de M. William Tremblay, boucher de Maisonneuve, que M. Duplessis allait à la messe tous les matins, et que le mercredi, par surcroît, il prenait part à la sainte communion, le mercredi étant un jour de dévotion spéciale.

Or, le banquet désormais historique de Shawinigan a eu lieu un mercredi. Est-ce que M. Duplessis aurait oublié, ce soir-là, ses bonnes intentions du matin, car un million d'électeurs se demandent aujourd'hui d'un bout à l'autre de la province:

— Duplessis avait-il perdu la boule?

Nous voulons croire qu'il n'en est rien, qu'il était "un sobre et un travailleur" dans le sens de feu Israël Tarte. Toutefois, c'est bien malheureux que le principal représentant du Salon de la Race s'oublie jusqu'à de pareilles incartades.

FLAMBEAU



Dimanche soir dernier, la National Broadcasting Corporation présentait un sketch radiophonique intitulé "Le Jardin de l'Éden", mettant en vedette Mae West et Don Ameche. La compagnie fut inondée par une telle avalanche de lettres de protestation qu'elle fut obligée de présenter des excuses. Voici la déclaration de la Broadcasting: "A la lecture, la comédie d'Adam et d'Eve nous parut très innocente. Toutefois les centaines de lettres que nous avons reçues indiquent que l'interprétation qu'on lui a donnée la rendait peut-être moins inoffensive." Depuis que des lettrés appellent leur jument "Mae West" et qu'on lui prête toutes sortes d'histoires plus ou moins drôles ou dégoûtantes, cette pauvre femme est mal placée. Dirait-elle la phrase la plus banale que celle-ci aurait encore un sous-entendu aux oreilles des puritains.

Depuis que Gaston Pilon a battu un nouveau record en la salle de l'Ecole Chomedy de Maisonneuve, en déclarant que Hitler était bien chanceux de sortir avec Pa'a Negriz; de lui gratter le menton et autre chose itou", on n'entend plus parler de lui. Pas étonnant, puisqu'à l'instar du Dr. Pitkins, notre premier ministre a décidé de museler notre Gaston qui "pile" sans vergogne sur le jardin d'autrui. Le "itou" n'a pas eu l'heur de plaire à Maurice Duplessis et faute de pouvoir cadenasser d'autres journaux, il décréta à la cadenas" sur le "dévotisme" du jeune pou'ain du bon Père Archange, franciscain indigne. Quand Pilon ajoutait: "Personne ne peut vous reprocher ça", l'infatigable Gaston se trompait. Quant à Maurice, on prétend que c'est un envieux et un jaloux, qui veut gratter... lui itou.

Voici plus de deux mois que Franco prédit la prise immédiate de Madrid. Soeur Anne attend et ne voit rien venir. En ce qui est du grand maniement des insurgés annonçant que c'était la faute aux Russes. A présent il paraît que c'est la faute à Thiver qui encombre les routes de neige et de pûie, faisant patiner sur place phalangistes et carlistes, qui sont bien plus occupés, paraît-il, à se casser la gueule les uns aux autres qu'à la casser aux "rouges". Ce Franco, du reste, ne nous dit rien qui vaille. Sa jolie gueule ressemble bien plus à celle d'un "gâté" qu'à celle d'un guerrier, et le plus fort des royalistes à lui casseront, le mieux ce sera pour nos "fessistes" locaux qui essaient de se faire croire des fascistes.

Plusieurs "bookies", sis près du palais de justice, ont eu dernièrement la visite de la police provinciale, bien qu'ils se vantassent de la protection "duplessiste". Il paraît tout de même que cette protection ne devait s'exercer que si ces lascars n'admettaient chez eux que des orthodoxes, c'est-à-dire des partisans 100 pour 100 "mauriciens". Or, dans la clientèle, il s'est glissé des impurs, des gens qui n'avaient pas dans leur poche la carte de l'Union Nationale, sous le signe de la croix et du bénié. D'où l'ingérence de la police provinciale, dont l'orthodoxie est connue. S'il vous arrivait d'aventure de rencontrer l'un des "bookies" en cause, vous le reconnaîtrez facilement au torrent de bêtises qu'il vomit contre le "cheu" des "purs", qualifiés avec lui sans vergogne de "maudits cochons".

Des aviateurs japonais ont bombardé et coulé un navire américain. Violente protestation de la part de Roosevelt et excuses de la part de Tokio: "Nous ne l'avons pas fait exprès; nous paierons les dommages; D'après les nouvelles d'un de nos principaux postes d'un de nos principaux hauts de l'air auraient pris le navire en question pour une habitation chinoise, une sorte de casemate dont l'architecture ressemblait étrangement au style: "Céleste Empire". Il était trop tard quand ils virent les drapeaux américains. Aussi le reporter du poste imagine, que les nippons décidèrent de massacrer jusqu'au dernier survivant, afin de faire disparaître de cette erreur. Pourtant si le Mikado est un dieu, comme les Nippons le prétendent, il aurait dû éviter à ses guerriers cette terrible mésaventure.

VULCAIN

UN BAIN PUBLIC EN RUINES



Le bain Lévesque, rue Marie-Anne entre les rues Mentana et Boyer, que la Ville, laisse sans emploi et à l'abandon, parce qu'elle n'a pas trop d'argent pour les expropriations du Marché Bonsecours.

EN FACE D'UNE NOUVELLE COCHONNERIE MUNICIPALE

Abandon, depuis 1 an, du bain Lévesque, parce que la Ville est trop pauvre pour le réparer, à cause des expropriations du Marché Bonsecours.

Une nouvelle cochonnerie municipale, parmi tant d'autres, vient d'être mise à jour. Il s'agit du bain public Lévesque, faisant front aux rues Marie-Anne, Mentana et Boyer, que notre administration dominée par des échevins "vendus à vendre", laisse tomber en ruines sous le fallacieux prétexte qu'elle n'a pas d'argent pour les réparations nécessaires.

Ce bain, situé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, représenté par l'échevin Goyette au Conseil municipal, valait au bas mot \$150,000 hier et ne vaudra plus rien demain, si l'on ne procède pas à des réparations urgentes. Il répondait aux besoins hygiéniques d'une population d'au moins 50,000 citoyens quin e peuvent plus prendre de bain, depuis un an au moins, parce que les "veaux" du Conseil, vendus aux "expropriateurs" du marché Bonsecours, ne s'occupent pas d'exploiter. Situé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, le bain Lévesque servait aussi à partie des enfants des quartiers Saint-Denis, Delorimier, Lafontaine et autres.

Une requête pour sa réouverture vient d'être signée par des milliers de citoyens, grâce à l'initiative de l'Association des Propriétaires et Hommes d'Affaires de Saint-Denis, dont M. J.-A. Valois est le président, et de l'Association des Hommes d'Affaires du Centre, dont M. R. Ouimet est le président.

A l'heure même où le Conseil municipal, "vendu" en partie, entend consacrer \$868,000 à l'expropriation de propriétés autour du marché Bonsecours, propriétés dont il n'a nul besoin, il laisse tomber en ruines un bain public d'une valeur de \$150,000 dont la population du centre de la ville a un absolu besoin.

Heureusement que des procédures vont arrêter ce scandale. Les échevins "vendus", du reste, ont beaucoup perdu de leur feu, parce que l'entrepreneur qui devait défrayer le plus gros du prix d'achat, n'ayant pas obtenu le pliantureux contrat à lui promis, leur a intimé, dans un style très irrespectueux:

— Vous pouvez vous fouiller, mes maudits!

OBSERVATOR

130 MILLIONS D'AMÉRICAINS

Le Bureau du Recensement de Washington, nous apprend le "New York Times", estime que le 1er mai prochain la population des États-Unis aura atteint 130,000,000 d'habitants.

La République aura alors 59 fois plus de citoyens et de citoyens qu'au début de la révolution américaine et deux fois plus qu'à l'avènement du président McKinley (auquel

Theodore Roosevelt succéda), à la fin du siècle dernier.

Mais, comme toutes les choses de ce monde, l'augmentation de la population a une fin. L'immigration est pratiquement finie chez nos voisins et le taux de la natalité a baissé de 37 par mille en 1870 à 16,8 en 1935.

Il y a six ans, le Dr Louis-I. Dublin a prédit que la population des États-Unis atteindrait 148,000,000 en 1970 et qu'ensuite elle diminuerait graduellement. C'est l'opinion d'autres statisticiens.

Le "New York Times" dit que si les problèmes ne se trompent pas, la nature des problèmes changera sûrement quand commencera le déclin de la population. Les hommes vivront peut-être plus vieux. Seront-ils plus sages?

Ces prédictions intéressent particulièrement le Canada qui n'a pas le dixième de la population des États-Unis.

ATROCE INJUSTICE POUR LES PROPRIETAIRES DE MONTRÉAL

Pourquoi sont-ils les seuls à payer la taxe scolaire? — Personne ne veut plus être propriétaire. — Que la Législature apporte le remède nécessaire.

Que la taxe scolaire soit à la charge des propriétaires seulement, dans Montréal, cela semble une injustice à l'immense majorité des propriétaires et voici ce que l'un d'eux nous écrit à ce propos:

M. le Directeur,

Jamais, depuis environ un quart de siècle, les propriétaires, et tous ceux qui s'intéressent à la question immobilière, en cette ville et province, n'ont eu une occasion plus propice que maintenant pour étudier la question de taxation immobilière, que l'on devra reconnaître comme la plus injuste et la plus mal équilibrée qui soit, parce qu'elle repose sur des faux principes.

Trois suggestions relatives à trois des principes fondamentaux de la taxe immobilière sont, par les présentes, soumises à l'intention d'une étude sérieuse et raisonnée puisque le but ultime de cette étude par les intéressés est uniquement d'établir les anomalies qu'elle comporte et de lui substituer une nouvelle loi qui donnera satisfaction et rendra justice à tous dès la prochaine session de l'Assemblée Législative, à Québec, si possible.

Et comme la nouvelle loi anticipée pourra s'appliquer à toute la province de Québec et non pas seulement à la Métropole du Canada, il importera à la Commission d'enquête Royale Rowell d'être tenue tout à fait au courant des méfaits de notre taxe immobilière telle que nous la subissons.

Tout le monde sait, ou doit savoir, qu'une taxe municipale est une charge faite pour services rendus et qu'en vertu de cette interprétation légale on doit en déduire que la taxe immobilière est une charge faite aux propriétaires pour services rendus à leurs propriétés.

Or, il arrive précisément qu'à l'encontre de cette interprétation légale la taxe immobilière n'est pas seulement la taxe immobilière, elle est aussi et en même temps la taxe scolaire catholique, protestante et neutre de la Métropole bien que et malgré que l'immeuble ne bénéficie en aucune façon de l'éducation primaire donnée à chaque enfant de la Métropole.

TAXE INJUSTE

1o. Ma première suggestion consiste donc à demander l'élimination pure et simple de la taxe scolaire de l'agglomération des charges variées de la taxe immobilière, parce que:

a) de par sa nature, la taxe scolaire est tout-à-fait étrangère à la question immobilière, ou vice-versa;

b) la taxe scolaire couvre et les charges d'éducation primaire d'une population d'un million et les frais à administration de deux Commissions scolaires catholique et protestante de Montréal, soit une somme annuelle de neuf millions de dollars, que l'on propose d'augmenter à onze millions;

c) cette taxe scolaire s'est révélée une charge annuelle très onéreuse en temps de prospérité et désastreuse en temps de crise financière ou économique;

d) cette taxe scolaire crée une hypothèque sur chaque propriété comme garantie du paiement intégral de cette taxe scolaire, ce qui veut dire pour le propriétaire la dépossession ou confiscation légale de sa propriété par la vente au Shérif, c.a.d., la ruine pour lui et sa famille et tous les malheurs qu'une telle vente forcée entraîne inévitablement.

e) cette taxe scolaire appartient de droit à la masse de la population et non pas à une classe particulière de la population par le fait que l'éducation primaire n'est pas donnée seulement aux enfants des propriétaires mais bien aux enfants de toute la population.

Et nombreux sont les propriétaires qui n'ont pas, n'ont jamais eu et n'auront jamais aucun enfant.

Le gouvernement provincial pourrait cependant fort bien assumer cette charge d'éducation primaire comme une charge relevant de l'Instruction publique qui est un département distinct de l'Administration provinciale;

f) depuis la crise financière et économique de 1929, un très grand nombre de propriétaires ont été les victimes des surcharges de taxes immobilières et scolaires et de la pénalité attachée au défaut de paiement et ont dû subir la confiscation

de leurs propriétés par la vente au Shérif. On affirme que ce nombre excède (\$8,000) huit mille propriétaires;

g) le marché immobilier n'est malheureusement plus le marché de placement de tout repos qu'il a déjà été et qu'il est supposé être en tout temps, et ce pour les deux raisons suivantes:

1o L'immeuble étant surchargé de taxes variées, inappréhensibles, prohibitives et désastreuses, ne peut plus offrir au capital investi un rendement raisonnable et légitime. Le capital local et étranger lui a par conséquent retiré sa confiance et a cherché d'autres marchés plus attrayants et plus certains.

2o. La manipulation effrénée du pouvoir d'emprunt de la cité de Montréal qu'une maladministration a porté à 30% de l'évaluation municipale taxable à l'encontre de la charte de Montréal qui en établit le taux maximum à 12%, soit une augmentation de 150%, entraîne nécessairement des charges inquiétantes d'intérêts et de fonds d'amortissement tout comme les millions de dollars empruntés pour les fins de chômage en entraînent sous des taxes majorées sinon sous de nouvelles taxes.

h) cette situation du marché immobilier est d'autant plus regrettable qu'elle est en contradiction avec l'esprit de la loi tel qu'interprété par le Code Civil relativement aux placements des fonds appartenant aux enfants mineurs, aux biens substitués par testaments ou actes de fiducie et tous biens administrés par des tuteurs, curateurs exécuteurs-testamentaires, fiduciaires, etc., qui stipule que ces biens doivent être investis sur l'immeuble comme prêts hypothécaires ou servir à acheter des immeubles de la province de Québec, ou encore à acheter des obligations municipales, des commissions scolaires, des gouvernements provinciaux ou du gouvernement fédéral Canadien.

Cette imposition légale n'a été faite qu'en considération de la sécurité qu'offrirait la valeur immobilière ou le marché immobilier.

La Législature se verra donc dans l'obligation ou d'amender cette partie du Code Civil ou de remanier le système de taxation immobilière de façon à faire d'un marché immobilier déséquilibré un marché de placements de tout repos tel que le veut le Code Civil.

i) Il n'y a que l'élimination de la taxe scolaire pour permettre aux propriétaires de respirer librement, jouir de la vie, et se considérer sur un pied d'égalité avec ceux de leurs concitoyens possédant un petit capital quelconque investi dans le commerce, l'industrie ou la finance puisque cette élimination de taxe scolaire, leur représentera une économie d'environ 55% de ce qu'ils sont tenus de payer actuellement en taxes immobilières et scolaires. Il n'y a que cette élimination de la taxe scolaire pour recréer confiance en l'immeuble et engager l'industrie de la construction à sortir de son état léthargique et reprendre son essor d'autrefois.

Si par hasard, ou par malheur, il se trouvait encore quelqu'un pour réclamer le Statu Quo, c.a.d., le maintien de la taxe scolaire à la charge exclusive des propriétaires, il y a gros à parier que ce quelqu'un ne sortira pas des rangs des propriétaires.

AUTRE SUGGESTION

2o. Ma seconde suggestion est en faveur d'un taux spécial de taxation pour cette catégorie de l'immeuble appelée et connue sous le titre de "Propriétés de Rapport". Par coutume ou par tradition toutes les catégories de l'immeuble ont jusqu'à date été traitées et taxées comme une entité, l'immeuble tout court, et à un taux de taxation uniforme; système vieux jeu, tombé en désuétude et tout aussi injuste pour les propriétaires de cette catégorie de l'immeuble que pour le bien-être général du marché immobilier.

Il est de la plus haute importance de faire une distinction entre un immeuble d'utilité publique et un immeuble résidentiel limité à deux ou trois plain-pieds (flats), entre un immeuble totalement occupé

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE"

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER



Gin de Kuyper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de J. H. DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PRÉFÉRÉ DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

L'HON. M. DUPLESSIS ET LES UNIONS INTERNATIONALES

Celles-ci ne sont nullement inféodées au communisme. — Elles demandent tout simplement au premier ministre de leur fichier la paix.

Nous recevons d'un chef ouvrier, mêlé pendant 30 ans aux unions internationales, ce communiqué établissant avec une grande netteté la situation de ces syndicats dont on essaie en certains milieux, pour des raisons faciles à deviner, de faire des nègres:

Montréal, 16 décembre

M. le Rédacteur.

Comme déjà depuis assez longtemps, je constate que votre journal semble porter un intérêt tout particulier à la classe ouvrière de Montréal et de la Province de Québec, voulez-vous m'accorder un peu d'espace afin de faire une mise au point en ce qui concerne ces unions internationales dont on cherche à faire présentement un épouvantail au gros public.

Laissez-moi vous dire d'abord, que jamais, de mémoire d'homme, les ouvriers organisés de cette province, d'une façon générale n'ont été battus, ostracisés et maltraités d'une façon aussi atroce que par le gouvernement de l'Union Nationale Duplessis, qui s'est juré, dans son ci-boulot de dictateur de détruire et abolir les unions de métiers pour les remplacer par des comités d'usines. Ce travail est déjà commencé dans le bas de la province, mais le succès heureusement n'a pas été épantant jusqu'ici.

M. Duplessis devrait pourtant savoir qu'il se butte à plus fort que lui et que ses démarches sont peine perdue car les unions internationales continueront d'exister, et de prospérer malgré lui; qu'elles existaient et faisaient rayonner le bien-être autour d'elles, alors que notre premier ministre avait encore le nombril sec. Mais voyez-vous M. le rédacteur, il est plus à plaindre qu'à blâmer pratiquement, ce pauvre M. Duplessis, car s'étant entouré de ministres absolument incompétents pour la plupart dans leurs domaines respectifs, on lui fait commettre bevue sur bevue, gaffe sur gaffe et erreur sur erreur. Lui et son ministre du Travail, ce bonhomme maître-boucher, du marché de Maisonneuve, ne connaissent pas le premier mot des besoins et des aspirations de la classe ouvrière de notre province.

En dépit de nombreuses lois ouvrières adoptées par l'administration précédente, qui font partie de nos statuts et parmi lesquelles il y en a une qui reconnaît le droit d'association aux ouvriers, l'homme de métier ou autre n'a plus le privilège de faire partie du groupe de son choix, sous le régime Duplessis, sans s'exposer à se faire taxer de communiste ou à voir suspendu au-dessus de sa tête, un cadenas monumental.

Cette histoire de communiste parmi les ouvriers de notre ville surtout, devient ridicule, M. le rédacteur, à qui veut bien prendre la peine d'examiner les choses de près. D'ailleurs les communistes à Montréal ne sont pas aussi nombreux et aussi dangereux que veut le faire croire l'hon. M. Duplessis; le cri est parti du fait qu'il y a un certain

mécontentement actuellement parmi les chômeurs à cause du manque de travail et à force d'en parler et de brasser cette paillasse où se trouvent quelques microbes soviétiques, notre premier ministre risque de répandre la maladie dans le public, car on fait trop de réclame à ce petit groupement aux idées inacceptables pour notre bonne population ouvrière. Croyez-vous que M. Duplessis agit par conviction quand il fait tout ce tapage à propos du communisme, qu'il sait impuissant et inoffensif ici? Mais non, c'est tout simplement pour flatter le sentiment de certaines congrégations qui l'ont aidé à atteindre le pouvoir, voilà tout, et bientôt on n'entendra plus parler de rien. Le Rév. Père Archange et les bons Pères Franciscaïns n'appartiennent-ils pas à un Ordre international?

M. Duplessis et son ministre du Travail mentent encore audacieusement quand ils cherchent à faire croire au public que les unions internationales sont des nids à communistes. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, avec siège social à Ottawa, et dont elles relèvent d'une façon immédiate, s'est déclaré à chacune de ses conventions annuelles contre le communiste et ses doctrines depuis nombre d'années.

Les unions internationales de Montréal et des autres villes de la province sont des locaux ou succursales des unions dont le bureau-chef est aux Etats-Unis et qui payent une taxe "per capita" à ces bureaux. Très bien, mais dans un mouvement de grève pour la reconnaissance de leurs droits, les membres de ces unions reçoivent en retour en bénéfices de grève, beaucoup plus, très souvent qu'ils ont donné. Et où est le mal dans tout cela? C'est le contraire qui existe dans les unions canadiennes qui n'ont pas de caisse de grève et qui perdent leur cause généralement de ce fait. N'oublions pas que les grévistes du textile ont été bel et bien vaincus. Ils le réaliseront bientôt.

Maintenant est-ce que toutes nos grandes industries, la haute finance, nos compagnies d'assurance, nos sociétés de secours mutuels, comme par exemple l'Ordre des Forestiers Catholiques, dont les membres payent une taxe "per capita" qui est envoyée à Chicago, ne sont pas des institutions internationales? Parfaitement, alors, pourquoi faire un crime à l'ouvrier qui veut appartenir à une union internationale? Nous pourrions dire à M. Duplessis: ne vous rendez donc pas impopulaire avant le temps, car l'orage qui s'en vient vous écrasera bien assez vite, laissez donc l'ouvrier libre d'agir à sa guise, du moment qu'il n'enfreint pas la loi, car lors de la grève de l'industrie de la robe à Montréal et de celle des ouvriers textiles le gouvernement Duplessis s'est fourré les doigts dans les yeux jusqu'aux coudes et a perdu pour toujours la confiance des ouvriers de cette province et il s'en apercevra en temps et lieu.

LABOR.

UN AVIS POUR LA MESSE DE MINUIT

L'inspecteur en chef des édifices publics de la province de Québec, monsieur Alfred Robert, désire rappeler aux autorités religieuses qu'en vertu de la Loi concernant les édifices publics, S.R.Q. 1925, chapitre 176 et amendements, il est défendu de placer des chaises, plants, bancs ou autres sièges quelconques, de manière à gêner la circulation de tout passage, zèle ou allée, pendant les cérémonies du culte. Il n'est pas plus permis de s'y tenir debout ni d'obstruer les issues.

Monsieur Robert compte donc sur la coopération de messieurs les curés pour observer toutes les précautions indispensables afin d'éviter toute panique ou accident regrettable, surtout à l'occasion de la Messe de Minuit.

LACONISME

Voltaire ne pouvait pas — comme on dit vulgairement — "sentir" Piron. Une fois il apprit que ce dernier devait venir lui rendre visite à un jour déjà fixé. Ne voulant pas le recevoir, il quitta sa maison après avoir suspendu, à la porte d'entrée, un écriteau avec ces quelques mots: "Je suis à la campagne."

Piron vint et, après avoir lu la pancarte, y écrivit simplement: "Reste!"

ÉCONOMIE DE TEMPS... ET D'ARGENT

Parmi les facteurs importants qui contribueront à assurer le succès de la colonisation et l'établissement solide des meilleurs familles, il faut placer au tout premier rang l'économie. Quelle que soit la volonté du colon de s'attacher à la terre, d'y vivre et d'y prospérer, cette volonté, ce désir resteront vains, n'auront aucun résultat s'ils ne se traduisent en une économie des plus strictes.

L'esprit d'économie pourvoit à l'utilisation la plus efficace et raisonnable de tout ce qu'on a à sa disposition. Or le premier bien dont on dispose en colonisation, un bien qui s'offre à tout le monde également, c'est le temps.

Que nous impose la règle de l'économie à l'endroit du temps? Il faut, de toute nécessité, lui donner l'utilisation la plus ordonnée, pour en tirer le meilleur profit possible. Est-ce à dire qu'il faudra travailler pendant vingt-quatre heures à tous les jours? Non et non. Ce ne serait pas user du temps de façon raisonnable. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il suffira de travailler chaque jour pendant quelques heures. Ce ne serait pas efficace.

Le repos, comme le travail, a ses droits, mais il a des arguments persuasifs pour en réclamer plus qu'il ne lui en revient. Sans trancher la journée en parties égales pour tout le monde, on pourrait dire qu'il faut se reposer AUSSEZ pour pouvoir donner, au travail, son plein rendement. Il faut aussi se recréer ASSÉZ pour garder son esprit dans les meilleures dispositions. Si donc, nous n'entendons pas qu'un colon commence sa journée avant le soleil, nous comprendrions mal aussi qu'il ne trouve devant le poêle à toute heure du jour.

On parle plus souvent d'économie en ce qui regarde l'utilisation de l'argent. C'est qu'ici encore l'économie n'est pas à négliger. Lorsque, bien loin de vouloir tout se permettre à son égard, on est réduit à compter sur la charité publique ou privée pour assurer sa subsistance et jeter les bases de son avenir, on a doublement raison de s'étudier davantage pour ne rien laisser perdre. Il faut donc combattre le gaspillage sous toutes ses formes: dépenses pour des objets absolument inutiles, dépenses mal faites dans l'achat de nos utiles. Savoir dépenser, c'est savoir ménager!

Les gouvernements veulent bien aider des familles à fonder des établissements nouveaux. Le bon sens même veut toutefois qu'ils ne fassent pas vivre indéfiniment. Ils font leur part; il faut que les intéressés, à leur tour, fassent la leur! Et quand, après quelques années, les pouvoirs publics devront laisser les colons à eux-mêmes, s'ils ne sont pas riches, ils sauront au moins utiliser de la façon la plus raisonnable et la plus profitable les biens qu'ils auront entre les mains. Et, leurs économies de temps et d'argent constitueront un fonds moral et pécuniaire de tout repos... surtout quand, de colons, ils deviendront cultivateurs proprement dits.

J.-B. LANCTOT,

DEVINETTE

— Qu'est-ce qui n'a ni chair ni os et qui chante dans les arbres? Réponse. — Le vent.

PHYSIOLOGIE

"La parole a été donnée à l'homme, mais c'est la femme qui l'a prise."

NOËL 1937

Jésus est né! murmure le vent.
De neige, la terre est recouverte
Et d'un lineux cache le serpent,
Pour pousser notre monde à sa perte.

Cet événement est couronné
D'étincelles et de feux géants.
Calme reposant: Jésus est né!
A Madrid on tue les enfants...

Noël! Noël! La Chine est en feu.
De partout des cadavres surgissent,
Criant leur haine et vengeance aux cieux,
Tandis que les sirènes rugissent.

A l'enfant, on offre des images:
Des actions, des dollars, de la lire,
Des scènes de guerres et de carnages...
Alors que tout se meurt et délire.

Jacques ANTOONS.

EH! AUX ÉCHEVINS DE LACHINE D'ÉVITER UN FAUX SERMENT!

La population ne leur en voudra point. — Les Juifs bien plus philanthropes que nos "Patriotes".

(Corresp. spéciale à "L'Autorité") à des compatriotes lancés dans les affaires.

Le nouveau Conseil municipal, élu le 6 décembre, sera assermenté lundi prochain. Si ce serment est la répétition des précédents, il vaudra dire que le Conseil, au lieu d'accorder justice égale à toute la population de Lachine, sans distinction de race et de religion, en un mot de protéger le payeur de taxes en tout et partout, s'engage à commettre le plus grand nombre d'injustices. Les contrats sermentés accordés aux amis sans soumissions. Bref, favoritisme dans tous les domaines: bouchers qui livreront de la viande consignée, permission de vendre de la biisson aux amis le dimanche, secours à ceux qui n'y ont pas droit, etc.

Pourquoi cette comédie du serment? S'ils sont pour continuer d'administrer à leur ancienne manière, pas besoin d'insulter le bon Dieu par un nouveau serment. La population, qui sait à quoi s'en tenir sans avoir la force de réagir, fera semblant comme par le passé d'être satisfaite.

PRETS SANS INTERETS

A Lachine, comme dans tous les endroits où la population a été grandement affectée par la crise, nous aimerions rencontrer certaines personnes qui seraient prêtes à prêter de l'argent sans intérêt. Par le temps qui court, cela ferait bien notre affaire. Naturellement nous avons nos banques mais il est assez difficile de trouver à ces endroits le prêt d'un cinq dollars sans y laisser au moins nos deux yeux en garantie.

Les Juifs y vont plus largement pour venir en aide à leurs compatriotes dans le besoin. Nous apprécions en effet qu'une somme de deux millions de piastres soit prêtée à des Juifs de la Pologne sans un seul sou d'intérêt. Le plus tôt possible, la somme prêtée est remise afin de permettre à ce comité de prêteurs d'aider d'autres compatriotes. Ces prêts, en plus d'aider des familles privées, sont aussi faits

CALENDRIER ANECDOTIQUE

Le roi de Perse Cabadès, ayant déclaré la guerre à l'empereur Anastase, ravagea l'Arménie, la Mesopotamie, prit Amide et la livra au pillage.

Un vieillard, représentant au vainqueur combien le sac de cette ville était indigne du roi, Cabadès répondit:

— C'est pour vous punir de votre résistance.

— Plus notre résistance a été grande, plus votre victoire a été glorieuse.

Cette réponse désarma Cabadès et le pillage cessa.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairage de Montréal Inc.", 1725, rue Saint-Denis.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

UN RIVAL POUR L'ARCHIDUC OTHON AU TRÔNE D'AUTRICHE

Un prétendant se dit le fils, issu d'un mariage secret, de cet Archiduc Rodolphe qui se suicida à Mayerling.

Le mystère de Mayerling, après quarante-huit ans, n'est pas encore élucidé. On discute toujours sur le genre de mort de l'archiduc Rodolphe, fils de François-Joseph et héritier du trône d'Autriche-Hongrie. Mais les malheureuses spéculations de mon pseudo-père eurent vite fait de dévorer cet argent.

"Le comte Alberti d'Enno avait toujours laissé croire que j'étais un enfant illégitime, et il m'avait, en outre, imposé la plus stricte discrétion disant que, si je parlais, je ferais notre malheur à tous deux: on le mettrait en prison, et moi, l'on m'enfermerait dans un asile d'aliénés. Mais mon pseudo-père Pachmann, avant de mourir, m'ayant révélé que j'étais le fils légitime du kronprinz, je me mis à assaillir de questions pressantes ma mère nourricière. D'abord, elle refusa de me répondre; puis, pressée par moi, elle finit par m'avouer qu'elle avait déposé chez un notaire de Vienne des documents prouvant ma véritable origine.

"Grâce à ces papiers, j'ai pu enfin, à cinquante et un ans, acquérir la certitude de ma naissance légitime: je suis le fils du kronprinz et de la princesse Marie-Antoinette, un ersatz par un mariage secret. Il ressort d'ailleurs, des mémoires laissés par le comte Alberti d'Enno, que celui-ci, au cours d'une audience, aurait mis l'empereur au courant de cette union plusieurs années après, mais que l'empereur aurait résolu de ne pas la faire annuler, disant qu'elle avait été conclue d'une façon légitime."

PREUVES A L'APPUI

Tel est le récit qu'aurait fait Robert Pachmann à son ami. Ce dernier ajoute que le prétendu fils de l'archiduc Rodolphe s'est consacré au commerce des objets d'art et des antiquités, afin d'avoir ainsi plus d'occasions d'entrer en contact avec le milieu de l'ancienne cour. Et il aurait effectivement réussi, de cette manière, à acheter un autre document relatif au mariage secret de Rodolphe.

Aujourd'hui, Robert Pachmann, antiquaire à Vienne, est âgé de cinquante-quatre ans. Il vient de revendiquer ses "droits" d'héritier au trône et de chef de la maison de Habsbourg, et, pour appuyer sa revendication, il a présenté des photographies d'une partie des documents qu'il dit avoir en sa possession. Ces photographies ont été soumises à un expert en écritures, qui a comparé le fac-similé du principal document, que Pachmann prétend être de la main de l'archiduc, avec des lettres autographes au même archiduc empruntées aux archives de Vienne. Or, après une étude approfondie des textes, ce graphologue a résumé le résultat de ses travaux en un mémoire dont voici la conclusion:

"1. — Le document en question a très vraisemblablement été écrit et signé de la main du kronprinz Rodolphe. Par là, l'authenticité de ce document paraît être établie; mais elle n'est que présumée.

"2. — Cependant, pour exclure tous les doutes, il est indispensable de présenter non pas une photographie, mais lui-même."

Les choses en sont là, et tout le monde attend, avec une curiosité compréhensible, la suite des événements. Le prétendu fils de Rodolphe fera-t-il la preuve de ce qu'il assure, et, dans ce cas, prendra-t-il la place de l'archiduc Othon, chef actuel de la maison de Habsbourg, ou bien se gardant, et pour cause, de présenter les documents originaux dont il affirme être le détenteur, retombera-t-il bientôt dans l'oubli et l'anonymat? Claude VIVIERES

Le mystère de Mayerling, après quarante-huit ans, n'est pas encore élucidé. On discute toujours sur le genre de mort de l'archiduc Rodolphe, fils de François-Joseph et héritier du trône d'Autriche-Hongrie. Mais les malheureuses spéculations de mon pseudo-père eurent vite fait de dévorer cet argent.

"Le comte Alberti d'Enno avait toujours laissé croire que j'étais un enfant illégitime, et il m'avait, en outre, imposé la plus stricte discrétion disant que, si je parlais, je ferais notre malheur à tous deux: on le mettrait en prison, et moi, l'on m'enfermerait dans un asile d'aliénés. Mais mon pseudo-père Pachmann, avant de mourir, m'ayant révélé que j'étais le fils légitime du kronprinz, je me mis à assaillir de questions pressantes ma mère nourricière. D'abord, elle refusa de me répondre; puis, pressée par moi, elle finit par m'avouer qu'elle avait déposé chez un notaire de Vienne des documents prouvant ma véritable origine.

"Grâce à ces papiers, j'ai pu enfin, à cinquante et un ans, acquérir la certitude de ma naissance légitime: je suis le fils du kronprinz et de la princesse Marie-Antoinette, un ersatz par un mariage secret. Il ressort d'ailleurs, des mémoires laissés par le comte Alberti d'Enno, que celui-ci, au cours d'une audience, aurait mis l'empereur au courant de cette union plusieurs années après, mais que l'empereur aurait résolu de ne pas la faire annuler, disant qu'elle avait été conclue d'une façon légitime."

Aujourd'hui, Robert Pachmann, antiquaire à Vienne, est âgé de cinquante-quatre ans. Il vient de revendiquer ses "droits" d'héritier au trône et de chef de la maison de Habsbourg, et, pour appuyer sa revendication, il a présenté des photographies d'une partie des documents qu'il dit avoir en sa possession. Ces photographies ont été soumises à un expert en écritures, qui a comparé le fac-similé du principal document, que Pachmann prétend être de la main de l'archiduc, avec des lettres autographes au même archiduc empruntées aux archives de Vienne. Or, après une étude approfondie des textes, ce graphologue a résumé le résultat de ses travaux en un mémoire dont voici la conclusion:

"1. — Le document en question a très vraisemblablement été écrit et signé de la main du kronprinz Rodolphe. Par là, l'authenticité de ce document paraît être établie; mais elle n'est que présumée.

"2. — Cependant, pour exclure tous les doutes, il est indispensable de présenter non pas une photographie, mais lui-même."

Les choses en sont là, et tout le monde attend, avec une curiosité compréhensible, la suite des événements. Le prétendu fils de Rodolphe fera-t-il la preuve de ce qu'il assure, et, dans ce cas, prendra-t-il la place de l'archiduc Othon, chef actuel de la maison de Habsbourg, ou bien se gardant, et pour cause, de présenter les documents originaux dont il affirme être le détenteur, retombera-t-il bientôt dans l'oubli et l'anonymat? Claude VIVIERES

LA CARTE DU SKI DES LAURENTIDES

La carte de ski des Laurentides, publiée l'hiver dernier par le Pacifique Canadien, a été accueillie si favorablement par les nombreux skieurs qui fréquentent nos montagnes du Nord, que cette compagnie, qui a déjà tant fait pour aider à populariser le ski dans la province, a décidé de la rééditer, afin de pouvoir répondre à la demande dont la carte ne manquera pas d'être l'objet au cours de la saison prochaine.

Cette carte est une source précieuse de renseignements pour tous ceux qui vont faire du ski dans la région accidentée des Laurentides, depuis Shawbridge jusqu'à Labelle, y compris l'important massif du mont Tremblant. Les skieurs qui ont eu l'avantage de l'utiliser l'hiver dernier sur le terrain, dans leurs excursions de "cross-country", ont pu apprécier les services inestimables

qu'elle peut rendre en permettant de se diriger plus sûrement à travers le véritable dédale formé par les collines, les vallons et les forêts de ce pays pittoresque.

La carte est publiée en deux sections distinctes: l'une allant de Shawbridge à Ivry et l'autre, d'Ivry à Labelle. Chacune embrasse une étendue d'environ 375 milles carrés, soit 750 milles pour les deux. L'échelle étant de 1 1/2 pouce au mille. Elle a été préparée avec la collaboration du service des levés topographiques et aériens du Ministère de l'Intérieur, à Ottawa. Elle montre les lacs, rivières, et ruisseaux; les routes principales, secondaires et d'hiver; les montagnes avec les contours du sol à 50 pieds d'intervalle, ainsi que les chiffres indiquant l'altitude des sommets les plus élevés; les voies de chemins de fer avec le nom de chaque station; les villages, les forêts, les barrages, les maisons disséminées le long des routes et, enfin, en rouge vif, les pistes de ski, les tremplins de saut, les pistes de lolo et de descente, ainsi que les principales routes de skieurs



Skieurs, foutez vos skis! Une autre saison de ski est sur le point de commencer, et des milliers d'amateurs préparent déjà leur équipement en vue de joyeuses excursions qu'ils entreprendront bientôt dans les Laurentides. La compagnie du Pacifique Canadien, dont les trains doivent assurer le transport de la grande majorité des skieurs qui fréquentent nos centres de sports d'hiver les plus populaires, de Shawbridge à St-Jovite, au nord de Montréal; au lac Beauport, près de Québec, et dans les Cantons de l'Est, a organisé cette année un service encore supérieur à celui des saisons passées. De leur côté, les hôtels du Nord ont fait de grands préparatifs, prévoyant une affluence qui, au dire de tous ceux qui suivent la progression constante du ski dans notre province, dépassera tout ce qu'on a vu jusqu'ici. Tout est prêt pour une saison-record... pourvu que nous ayons assez de neige!

AU CINÉMA, QUI GAGNERA LE MATCH FRANCE-AMÉRIQUE?

En jeu: le championnat du monde. — Offensive d'Hollywood contre le film français, champion d'Europe. — Importation de vedettes françaises par les réalisateurs yankee.

Le match France-Amérique vient de commencer. Il est utile de le considérer avec attention. Et de marquer les coups. C'est le grand match de l'année. Le match pour le titre européen. Et du titre européen au titre mondial, il n'y a pas loin.

Le cinéma français est le meilleur d'Europe. Venise l'a prouvé. Et Hollywood l'a confirmé par ses étonnantes réalisations. Le cinéma français peut-il devenir le meilleur du monde? L'Amérique s'y opposera de toutes ses forces.

Et, pour commencer, elle entend de le détruire en Europe.

Dans ce match, l'Amérique a un avantage très net: celui du poids. Celui de la quantité. C'est grâce à la quantité qu'elle s'imposera à la France.

Et encore fait-elle seulement match nul.

En voici la preuve.

Dans un récent numéro de la Cinématographie française M. Marcel Collin-Reval étudie la composition des programmes dans toutes les salles françaises, durant le premier semestre de l'année 1937.

Il faut distinguer, d'une part, les salles à double programme (deux grands films); d'autre part, les salles à programme simple (un grand film).

Les 28,671 doubles programmes se décomposent de la manière suivante: 25,639 films français. 24,667 films américains. 3,085 films allemands. 1,875 films anglais. 1,954 films divers.

Voici le détail des 13,216 simples programmes: 9,183 films français. 2,753 films américains. 747 films allemands. 187 films anglais. 346 films divers.

Qu'on excuse ces chiffres. Ils sont intéressants à étudier. Ils prouvent que l'Amérique égale la France dans la composition du double programme: question d'amortissement et de prix de location.

Au contraire, quand le film américain s'oppose au film français seul à seul; il est obligé de s'incliner: la composition des salles à simple programme accuse 70% de films français contre 21% de films américains.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le match qui oppose l'Amérique à la France est soigneusement réglé outre-Atlantique.

Les producteurs américains ont tenu conseil. Ils ont reçu des mots d'ordre. Ils ont passé les consignes à leur représentants français.

Le match aura lieu en 24 rounds: 24 mois.

L'ESPÉRANTO D'AUTREFOIS

On invitait souvent Aurélien Scholl à dîner pour entendre ses mots, mais le choniqueur ne "marchait" pas toujours volontiers; il lui arrivait de ne souffler mot de toute la soirée. Stupeur générale. Effacement de l'hôte:

— Vous ne dites mot, mon cher Scholl, pourquoi? Vous qui avez tant d'esprit...

— Mon cher, répondait Scholl, on peut avoir beaucoup d'esprit et ne pas aimer à le dépenser. Il y a des gens qui ont énormément d'argent et attendent une bonne occasion pour le dépenser.

ÉCHO D'UNE PIÈCE DRAMATIQUE CANADIENNE

Il est très intéressant de faire en rétrospective: UN HOMME. Beaucoup ont écrit à ce sujet, tout pourtant n'a pas été dit, quoique traité antérieurement par Virginia Wolfe. Une pièce qui se tient en langage théâtral, voilà ce que Madame Yvettine Mercier Gouin au Théâtre His Majesty, a présenté la semaine dernière par l'intermédiaire d'Henri Letondal, dans un décor moderne de très bon goût et d'un joli coloris, secondé ici par M. Ant. Godeau.

Des auditeurs peu habitués de l'effort cérébral, des prévenus ont accueilli la pièce avec un certain scepticisme, ne sachant pas combien il est difficile, à cause du manque de cohésion, de produire quelque chose au pays; mais les bien-pensants, les gens de métier, les journalistes et les critiques ont suivi l'ascension de cet Homme politique avec grand intérêt jusqu'à la fin, restant parfois même étonnés qu'une femme ait eu avec un auteur d'aussi un vrai caractère, voire certains points vitaux de notre politique canadienne et certaine attitude de l'élément anglophone d'avis des Canadiens français. Que Madame Gouin ait eu l'opportunité d'étudier son caractère sur place, le tout est d'avoir su l'observer, et de l'avoir réalisé dans un dialogue soutenu et alerte.

M. Jacques Auger suit l'œuvre magistralement UN HOMME. On lui a cherché noise de ne s'être pas assez départi de sa gravité, surtout lorsqu'il refuse l'apéro; n'empêche qu'il est d'une autorité voulue à son héros et le rend très sympathique. M. Auger fit une très belle composition de son rôle, très lourd,

puisque tout convergerait vers lui et personne n'oubliera ses accents si sincères dans sa dignité blessée.

L'auteur lui donna une compréhension très humaine des faiblesses d'autrui, de sa femme même, qui l'aimait, comme il aime, et qui, à Mademoiselle Antoinette Giroux (Odette) joua avec tendresse et nuance son rôle de sœur dévouée et admiratrice du grand homme. La scène du 2ème acte, alors que Francine (Liliane Dorsenn) et sa sœur Odette s'affrontent et s'accusent réciproquement de trahison faisait vraiment théâtre.

Très gentleman, nous apparut M. Paul Charbonneau en ministre anglais; c'est que cet artiste sait toujours se modeler une tête qui convienne à son personnage et à en avoir l'interprétation exacte. On n'avait préféré voir M. Duchesne qu'ainsi figurant; néanmoins son apparition, comme celle de Monsieur Gaston Dauriac anime une scène.

Une mention de félicité et de gentillesse à Mlle Yvette Lorrain en jeune fille du monde.

M. Alfred Brunet remplissait bien le rôle de fils à papa.

Madame Maubourg Roberval, fit bien la suffragette, et cette petite scène, quoique peu utile pour le fond de la pièce, amusa beaucoup tout comme celle de Mme Juliette Béliveau sur dériver. Une boniche comme Mlle Mia Riddez sera toujours appréciée.

L'auteur a donc droit à nos compliments sincères et peut se calculer heureux d'avoir su attirer 13,000 spectateurs en 13 représentations; ce qui augure magnifiquement la Renaissance du Théâtre.

A. P.

THEATRES

AU SAINT-DENIS

La direction du Saint-Denis, répondant à un désir souvent exprimé, a décidé d'adapter à l'écran, et qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris? "Les Hommes nouveaux", ce sont des rudes colons qui se rendirent au Maroc, après la pacification menée de main de maître par le maréchal Lyautey. Sur ces terres nouvelles ils fondèrent des villes, des industries qui font la gloire du génie français. Le type c'est Bourron (joué par Harry Baur), dont l'esprit d'initiative et l'ardeur à la tâche ont fait un chef. Harry Baur et Nathalie Paley, secondés par Signoret qui évoque l'inoubliable figure de Lyautey, sont entrés dans le rôle de l'homme de leur personnage. Marcel L'Héritier a su tirer un excellent parti de décors naturels du Maroc. En attraction supplémentaire, l'on voit la comédie "Une Femme par intérim".

AU CINÉMA DE PARIS

Quels sont ces hommes nouveaux dont parle Claude Farrère dans ce roman qu'on vient d'adapter à l'écran, et qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris? "Les Hommes nouveaux", ce sont des rudes colons qui se rendirent au Maroc, après la pacification menée de main de maître par le maréchal Lyautey. Sur ces terres nouvelles ils fondèrent des villes, des industries qui font la gloire du génie français. Le type c'est Bourron (joué par Harry Baur), dont l'esprit d'initiative et l'ardeur à la tâche ont fait un chef. Harry Baur et Nathalie Paley, secondés par Signoret qui évoque l'inoubliable figure de Lyautey, sont entrés dans le rôle de l'homme de leur personnage. Marcel L'Héritier a su tirer un excellent parti de décors naturels du Maroc. En attraction supplémentaire, l'on voit la comédie "Une Femme par intérim".

AU PRINCESS

La direction du cinéma Princess présente depuis hier "Chasteté", un magnifique documentaire sur la vie cloîtrée. Grâce à ce film, qu'il a fallu réaliser avec une permission expresse du Vatican, on pourra percer le mystère du cloître, connaître la rigueur de l'existence que mènent des religieuses qui ont renoncé au monde pour vivre une vie de sacrifice ou de pénitence. Comme tout film, on présente une délicieuse comédie avec Irene Hary, "The Lady fights Back". La pétillante vedette y personnifie la fille du gérant d'un club.

AU PALACE

La direction du Palace présente le dernier film de George Arliss, "Dr. Syn". Cette production, réalisée par la Gaumont-British, est l'adaptation d'une nouvelle de Russel Thorndyke. Avec George Arliss, on remarque dans la distribution John Loder et Margaret Lockwood, à qui l'on a confié la partie romanesque du film. "Dr. Syn" est un film d'aventure. C'est l'histoire d'un ancien pirate qui se fait pasteur. Il prêche le jour, et la nuit il pousse ses hommes à la contrebande.

Comme attraction supplémentaire, on présente "All In", avec Ralph Lynn. C'est l'histoire d'un pauvre individu qui hérite tout à coup d'une importante somme d'argent.

AU CAPITOL

Le film "Ebb Tide" a reçu un tel accueil au Capitol que la direction le gardera à l'affiche une deuxième semaine. Ce film, qui est une adaptation d'un roman de Robert-Louis Stevenson, met en vedette Francis Farmer, Oscar Homolka et Ray Milland. Avec eux, on remarque dans la distribution Léonid Kine, Charles Judels, David Torrence et Lina Bassquette. "Ebb Tide" raconte l'histoire de quatre personnes que le hasard fait rencontrer sur un même navire. De multiples aventures les attendent. Le film contient de très belles images des mers du sud et des îles du Pacifique. "Ebb Tide" est entièrement tourné en couleurs.

CONCERTS SYMPHONIQUES

L'Association des Concerts Symphoniques de Montréal tenait son quatrième concert de la saison, le vendredi 10 décembre, et avait comme artiste invité M. Paul Stossewicz, qui nous a si profondément soulevés l'an dernier.

Sa rentrée fut saluée d'une salve d'applaudissements qui se termina en un tribut prolongé d'admiration pour le Concerto en ré majeur de Emmanuel Bach puis en délire après la Symphonie no 3 en fa majeur de Brahms.

Si la deuxième partie du programme n'eût pas l'heur de plaire autant, il faut cependant admirer la très intéressante "Sarabande de Roger Ducasse, poème symphonique, admirablement chanté par la Manacortie.

Nous savons gré à Tchaikovsky d'avoir traité différemment les amants de Vèrene. C'est une très belle œuvre, sans toutefois atteindre à l'apogée.

FRANCINE

OUËST JOS ?

A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK

Donnez une caisse ou un carton de Dow — C'est un cadeau des Fêtes très apprécié

ST DENIS présente cette semaine **MARIUS FANNY**

CÉAR

OGAN DE MATHÉ GAGLIEN
FRANÇOIS ALBERTO ALIBONCHETTI
LE GÉNÉRAL

2177E

SPORTS

BRUINS VS MAROONS

Chacun son tour, n'est-ce pas? Alternativement, nos deux clubs locaux disputent des joutes de hockey aux adversaires Yankee et autres. Jusqu'ici le Canadien mène la sarabande. A espérer qu'il ne s'endormira pas sur ses lauriers et qu'il continuera. La semaine dernière nous avions prédit la victoire du Canadien sur l'Américain, et les événements nous ont justifiés. Cette fois nous n'oserons pas en dire autant de la partie de ce soir, samedi au Forum, car le Boston possède de rudes joueurs et les Maroons n'ont guère l'air de vouloir faire des extravagances de vitesse, de passes, de finesse et de points. Demain nous dira s'ils sont sortis de leur léthargie. En attendant les pronostics vont leur train et la plupart prévoient une lutte à mort.

DISCOBOLE

NE TIREZ PAS SUR L'ARBITRE

Tomber l'arbitre au lieu de son adversaire semble devenu chose fréquente dans le ring, qu'il s'agisse de lutte ou de boxe. A la lutte, c'était fréquent, mais le boxer (pour rire) Carnera a voulu introduire ce nouvel élément dans la lutte.

Au cours de sa rencontre avec le Marseillais Di Maggio, à Paris, Carnera a envoyé un coup de poing à l'arbitre. Ce n'est pas très étonnant. Carnera n'a jamais très bien su où était son adversaire car le plus mémorable de ses combats, la plus réussie de ses fumisteries (rencontre contre Young Stribling), c'était déjà terminée par une bagarre générale au cours de laquelle l'arbitre avait reçu sa part de coups.

En même temps, nous apprenons que la Fédération de Basket Ball vient de radier à vie un joueur coupable d'avoir frappé l'arbitre au cours d'une partie. Cette sévérité est juste. Et pourtant, il ne s'agissait pas de n'importe quel joueur, mais de M. Auvergne, qui fut un grand champion de course à pied, qui est encore aujourd'hui recordman de France des cent mètres avec André Mourion; un grand athlète, qui eut une longue et belle carrière et qui, depuis, était devenu un "dirigeant" important. On l'a pourtant, on l'a d'autant plus, radie. A vie, c'est peut-être beaucoup; les condamnations sans espoir ont toujours un son de couperet un peu sinistre; mais enfin, ce n'était peut-être pas la première faute?

L'organisation Américaine vient de partir pour la Californie après avoir monté des "bateaux" que les Montréalais n'auraient pas dû tolérer. Ce nommé Ganson, s'il revient l'an prochain, il faudra le mettre sous surveillance, car il dépasse sûrement la mesure de... l'emplissage.

JACK L'EVENTREUR

CARNERA, REVENANT DU RING, N'EST PLUS QU'UN PANTIN

Paris, décembre. — La clientèle parisienne des sports vient d'avoir la faveur de revoir Carnera, cette pièce montée du ring. On connaît l'histoire de ce bon géant qui traversa les Alpes et vint en France pour y gagner du platane. Un forain l'engage et voici notre homme qui déambule à travers les foires, mangeant à peine à sa faim, jusqu'au jour où, à Aaracachon, un ancien champion de France de boxe le remarque à cause de sa haute taille sinon de sa grande bravoure. On lui inculque quelques rudiments de la boxe, puis on met devant lui quelques adversaires que le seul poids de ses poings suffit à assommer dans la resine. On l'emmène à Paris. Un manager retors s'empare de lui et décide de le conduire vers la gloire, c'est-à-dire vers le championnat du monde. Il nous a raconté depuis comment il avait lancé, exactement comme une pâte dentifrice ou une marque de lessive, son gigantesque poulain. Dans l'impos-

ibilité de boxer à cause de son allonge anormale (il suffit de se plaquer contre la poitrine de Carnera pour être aussi en sécurité que l'oiseau qui s'est perché sur le fusil du chasseur). L'ancien maçon n'en connut pas moins la célébrité et la fortune. Le voici aujourd'hui, décoloré, criblé de dettes, qui essaye de gagner sa vie à la force de ses poings. Hélas! tout le monde vit bien d'autres soirs ce que j'ai souvent écrit quand Carnera était à l'apogée de sa carrière, que ces énormes poings sont inefficaces. Mais c'était un spectacle bien mélancolique que celui de ce grand pantin, dont on a fait un champion, que tout le monde a exploité, grugé, qui a fait la fortune d'un tas de gens, et qui, aujourd'hui, s'il veut gagner sa vie, n'a plus qu'à reprendre la truelle de ses débuts. Le sport n'est pas toujours l'école de la chevalerie.

Henri MINVILLE.

Ecraser les fascistes dynamitards

M. H. BOURASSA VEUT-IL NOUS FAIRE RECULER AU MOYEN-ÂGE?

Où trouvera-t-il son homme d'Etat catholique, à part lui? — Nos séparatistes sont en train de nous brouiller avec les Anglais. — Pas de théocratie!

M. Bourassa trouve étrange qu'après plus de 100 ans d'enseignement religieux dans le Québec, on n'ait encore pu former un homme d'Etat à l'esprit catholique. L'abbé Lionel Groulx prétend de son côté que les collèges classiques ont littéralement "inondé" la province de professionnels, alors que le "Devoir" cite des opinions autorisées — qu'il souligne — de personnes bien pensantes qui affirment que notre éducation rurale est trop rudimentaire et que la petite école a contribué à déraciner les fils du sol.

Voilà des affirmations de nature à nous faire rêver, venant de gens qui ne sont ni des libres-penseurs ni des francs-maçons, parmi lesquels certains chrétiens classent tout ce qui ne pense pas comme eux. Nous avons eu dans le passé la pléiade des "castors", les Charles Thibault, les Tailon, les Trudel, les Tardivel, les poètes rongeurs de balustrades qui n'étaient certes pas de premiers théoriciens, mais tout au plus de premiers filantes, de fugitifs mémoires qui, avant de crouler dans le vide ont, ne fut-ce qu'un instant, fait flamber leur néant. La nuit ne garde pas de trace de leur bref passage mais on sait qu'ils ont existé par les perturbations qu'ils ont causées dans le ciel et sur la terre. Notre politique est restée troublée par cet esprit sectaire et transmissif qui vit encore, esprit stérile qui a entravé notre évolution, esprit ultramontain qui a sévi chez nous durant plus de cinquante ans et dont notre vie sociale en a subi les nocifs effets. Il y a des mauvaises herbes comme le chiendent, la moutarde que rien ne peut détruire. Elles neutralisent la bonne semence et causent la ruine des cultivateurs. L'esprit catholique n'est certes pas la même forme quand il est incarné dans un de Mun ou un Lacourrière.

Louis Veullot, Maurras et Daudet n'ont pas une doctrine qui s'apparente avec celle de Bossuet et de Fénelon. Sir Thomas Chapais entre dans cette catégorie de catholiques pondés.

Mme CIRCE-COTE.

LES DERNIÈRES PAROLES D'UN HOMME PRÈS DE L'ÉCHAFAUD

Londres (par courrier spécial à "L'Autorité") Des lèvres d'un prêtre, une jeune fille de 17 ans a entendu le dernier message de son amoureux avant que celui-ci n'aille à l'échafaud à Pentonville.

"Dites-lui", dit l'homme au prêtre, alors que durant cette conversation tragique — à quelques pas de là — les exécuteurs attendaient et qu'ils essayaient pour une dernière fois le bon fonctionnement de la trappe qui devait l'aider à le pendre, "dites-lui bien que je l'aime toujours. Dans l'au-delà comme sur cette terre, l'emporterai avec moi mon amour pour elle."

La jeune fille qui a entendu ces mots si poignants est, Mlle Irène Scott de Chorley Wood, Herts. Elle s'attendait plutôt à une lettre de son ami, mais au dernier moment son adorateur, Thomas Rodgers, âgé de 22 ans, barman, de Northwood, Middlesex, condamné à mort pour le meurtre de Mme Lilian Maud Chamberlain, 26 ans, préféra transmettre au prêtre de la prison cette ultime confession:

"Dites-lui, de sa voix paraît-il s'enrouait d'émotion, que c'est très dur de lui parler ainsi de si loin, mais que je suis préparé à la mort. Je n'ai aucune crainte."

Dites-lui aussi que j'ai fort apprécié sa loyauté et son amour. Il m'a donné de la force et m'a rendu brave."

Ici une pause et enfin: "Dites-lui au revoir pour moi."

Mlle Scott est le type même de la jeune fille travailleuse et alerte. Elle se refuse à croire Rodgers coupable et dit à qui veut l'entendre:

"Il est innocent. Le jury ne pouvait pas juger en tout état de cause. Toutes les apparences étaient contre lui mais si vous le connaissiez comme moi je le connais. Il a toujours été si chic et si bon! John n'avait pas de secrets pour moi. Je sais comment il est devenu orphelin. Son enfance a été terrible."

"Il m'a raconté toute l'histoire de sa mère et le drame qui en découlait alors qu'elle trancha la gorge à son père. Elle fut condamnée à mort. John resta seul, sans soutien, banni par le monde méchant et cruel. Les juges ont décidé qu'il était le meurtrier parce que sa mère avait été une criminelle."

"Maintenant que John est mort, je pense à une chose étrange qui s'est passée peu avant le drame. Nous avions été voir une tireuse de cartes et voici textuellement ce qu'elle nous dit:

"Vous mourrez en novembre."

En disant cela d'une voix solennelle, elle regardait John avec un air bizarre. L'un et l'autre nous avons bien ri de ce que nous prenions pour une blague. Mais maintenant je ne ris plus.

J. A.

MONTREAL AURA-T-IL UNE AUTRE TAXE: PAROISSIALE?

A part la taxe foncière, la taxe scolaire, quinze ou seize taxes spéciales, une taxe paroissiale menace les propriétaires montrealais, dont le rôle ne consistera plus bientôt qu'à percevoir des taxes pour Concordia et à mourir de faim.

Cette taxe paroissiale devait être proposée à la Chambre de Commerce par Me Anatole Lachapelle, avocat d'à peu près toutes les fabriques de Montréal, surtout les plus fortunées, comme St-Etienne. A la dernière minute l'audace lui a-t-elle manqué, ou rêva-t-il à la prochaine session, de greffer sur la résolution de la Chambre de Commerce tout un nouveau code paroissial, en vertu duquel c'est la Ville qui percevra la taxe pour les paroisses ayant consenti des répartitions ou fortement endettées. La résolution adoptée par la Chambre de Commerce ne pourvoit qu'à une chose: lorsqu'un protestant achètera la propriété d'un catholique, il ne sera pas assujéti aux cotisations à venir.

Dans la paroisse Sainte-Brigide, où les marguilliers avaient refusé jusqu'ici de soumettre un projet de répartition aux francs-tenanciers, l'élection forcée d'un jeune marguillier, récemment, laisse croire qu'on essaie en sous-main de changer la majorité des marguilliers de façon à la rendre favorable à une répartition.

SPECTATOR

LA TÊTE ET LA CIGARETTE

Cette croisade contre le tabac, qui, pour des puritains, évoque l'échafaud. — Les apôtres sont de braves gens bien ennuyés.

Est-ce un escroc ou un maboul d'un nouveau genre, qui veut organiser, à lui tout seul, une "Journée Nationale contre le Tabac", et nous annonce par la même occasion, pour déterminer la responsabilité de l'inventeur de ce fléau, il dépose entre les mains du Procureur de la République une plainte contre inconnu?

Si j'ai bien compris, l'inconnu est feu Nicot, dont la mort a été toute action publique... Que faire contre un fumeur qui a cassé sa pipe?

Mais le manifeste de notre apôtre est visiblement savoureux. Il se termine par ce défi superbe lancé au fumeur: "Jette ta cigarette ou bien jette ta tête."

Mais le fumeur ne veut pas jeter sa cigarette, et il ne peut pas jeter sa tête, exploite que seul saint Denis a réalisé avec succès. C'est pourquoi l'ennemi du tabac veut organiser une Journée Nationale.

Une Journée Nationale, c'est une quête. Le manifeste est accompagné d'une liste de souscription. Je suis invité ainsi à verser mon offrande au crédit d'un compte courant de chèques postaux.

Je ne comprends pas très bien. On a besoin d'argent pour fumer, mais pour ne pas fumer on n'a pas besoin d'argent.

Est-il donc question de fonder des prix de vertu pour les non-fumeurs... c'est-à-dire pour ceux qui, ayant horreur du tabac, n'ont aucun mérite à ne point fumer?

S'agit-il de distribuer des primes d'encouragement aux fumeurs repentis? Nous savons ce que c'est qu'un fumeur repentant. C'est un fumeur qui n'a plus d'argent pour s'acheter du tabac, de même qu'un joueur repentant est un joueur qui n'a plus d'argent à perdre. Dès que le joueur repentant aura touché sa prime, il se précipitera vers le bureau de tabac.

Je ne vois pas bien comment, même avec de l'argent, on peut empêcher les gens de satisfaire un goût qu'ils ont. Même si vous qualifiez de vice ce goût, pour la raison que vous ne le partagez pas.

Pourrait-on même le faire, il ne le faudrait pas...

Les apôtres sont des êtres détestables, qu'ils s'appellent Chrystostome, Calvin ou Bethléem. Ils veulent par la ruse obliger les gens à partager leurs dégoûts et leurs refolements vicieux... vicieux lorsqu'il s'agit de contrarier des penchants naturels mis en nous par la Providence, et qui nous portent par exemple à boire quand nous avons soif, et à aimer lorsque s'agit de l'homme sacré, préposé à la perpétuation de l'espèce. (Excusez-moi si, pour m'expliquer en termes délicats, je suis obligé d'user de mots prétentieux.)

Quand ils n'aiment pas quelque chose, les apôtres sont assez disposés à user de violence pour dégoûter les autres... Je ne connais rien de plus affreux, dans l'histoire des fléaux dont fut affligée l'humanité au cours des siècles, que le fléau artificiel, d'origine purement humaine, qui ravagea les Etats-Unis sous le régime de prohibition... Béni soit le mouvement anti-esclavagiste qui libéra les buveurs américains du joug imposé par de tyranniques rombières, buveuses de thé!

Certes, le goût du tabac n'est pas naturel comme celui de l'amour ou de la boisson... mais les goûts des personnes doivent être sacrés pour le prochain.

Le plaisir de fumer est évidemment un vice aux yeux du non-fumeur qui ne comprend pas: ça le fait tousser, ça lui fait mal au cœur. Il est porté à croire que le fumeur, uniquement pour l'embêter, feint cet état de béatitude inexplicable. Or, le fumeur est sincère. Je ne pense pas que, réellement, il trouve bon goût à son tabac. Mais il a des visions dans la fumée qu'il émet. Le fumeur est

C'EST CE QUE LES ÉLECTEURS DE LOTBINIÈRE LEUR RÉSERVENT PAR UNE MAJORITÉ DE 4,000 VOIX.

— ATTENTAT CONTRE LE MONUMENT DU TRANSVAAL À QUÉBEC. — PROGRAMME D'INDIVIDUS SANS CERVELLE. — A QUAND L'INTERVENTION DU CARDINAL ET DU PREMIER MINISTRE?

(Du correspondant spécial de "L'Autorité")

Québec, 18. — Nos fascistes-séparatistes prennent évidemment leurs forces au sérieux. C'est ainsi que pour donner plus de relief à la campagne de M. Paul Bouchard, directeur de la "Nation", dans Lotbinière, ils viennent d'essayer de dynamiter le monument élevé à la mémoire des héros de la guerre sud-africaine, sur la Place de l'Esplanade, à Québec.

"Le Jour", hebdomadaire montréalais, a donné un aperçu de cet attentat, qui ressemble beaucoup à celui perpétré contre la colonne Nelson, à Montréal, il y a une quarantaine d'années. Notons que le fils du chef de police de la métropole, le jeune Hughes, était parmi les conspirateurs, et que ce complot échoua par le fait que ses auteurs ne savaient même pas se servir de la dynamite qu'ils avaient entre les mains.

Toujours est-il qu'un ouvrier travaillant à la réfection des vieux remparts, un de ces derniers matins, traversant la Place de l'Esplanade, trouva au pied du souvenir de la guerre du Transvaal un bâton de dynamite qu'on avait vainement tenté de faire exploser. La destruction du monument en question n'aurait pas été une grande perte artistique, mais en revanche elle aurait affiché devant nos amis les Anglais le sectarisme d'une partie de la jeunesse chauffée à blanc par le "bouchardisme" de la "Nation", feuille dont les lecteurs sont aussi rares que violents.

UNE MAJORITE DE 4,000 VOIX

Dans Lotbinière, où M. Paul Bouchard, directeur de la "Nation", feuille de chou hebdomadaire, essaie de faire valoir ses droits à la députation fédérale, la majorité de son adversaire, l'hon. J.-N. Francoeur, le 27 décembre, ne sera pas de moins de 4,000 voix. C'est moi qui vous le dis.

Les "Habitants" du comté de Lotbinière, en effet, ne prennent pas beaucoup de petit avocat sans cause qui s'en vante leur tenir des discours incendiaires ou la défense de la race et de la religion tient la première place, quoiqu'elles ne soient nullement menacées, si ce n'est par des gens du calibre de M. Bouchard, qui lance des défis à l'hon. M. Lapointe, ministre de la Justice, en l'appelant tout simplement "Lapointe".

M. Francoeur ne se gêne pas de traiter son adversaire de fou et d'écervelé, parce que celui-ci, après avoir été séparatiste et fasciste, est à l'heure actuelle nationaliste indépendant, teinte "haméliste", qui pourrait fort bien se changer en teinte "duplessiste", quand on connaît l'amour du premier ministre pour la dictature.

L'hon. M. Bouchard, dans ses journaux "Le Clairon" et "En Avant", vient de publier quelques articles du programme du parti fasciste-séparatiste dont M. Bouchard se réclamait encore hier:

LES PURS ARYENS ET FORGERONS

"Seuls les citoyens canadiens pourront, en Canada, jouir des droits civiques positifs inhérents à la citoyenneté. Seuls pourront être citoyens canadiens les membres des deux grandes races qui forment, depuis son début, la population du Canada, et les autres membres ARYENS du reste de la population qui consentiront à s'identifier avec les deux races-mères".

"L'ère des politiciens est finie, voici l'heure des hommes politiques. Vous en êtes tous, O hommes politiques des temps nouveaux, comme des forgerons sublimes, sur l'enclume de votre Foi, avec le marteau de votre Sang, dans le génie de votre Race, forgez, forgez les temps nouveaux, les temps que vous avez rêvés pour vos foyers, votre race, votre patrie, votre civilisation (sic). Secrétares, forgez des Adjointes, Adjointes, forgez des Membres, Membres, forgez des Fascistes, des Légionnaires sur l'Enclume du Fascisme, avec les marteaux PROGRAMME ET REGLEMENTS, FASCISTE CANADIEN, "CLEF DU MYSTERE".

Cela est signé: "Le Chef". Les temps nouveaux que nos fascistes désirent inaugurer sont sans doute une guerre à mort aux Juifs, l'espionnage en masse, les camps de concentration et la guerre mondiale. Pas de danger que les électeurs de Lotbinière, doués d'un grand sang-froid, tombent dans ce panneau.

Ce qui pourrait arriver de mieux à M. Paul Bouchard serait une condamnation religieuse du cardinal Villeneuve, et une condamnation civile (le cadenas) de M. Duplessis, pour manœuvres subversives de l'ordre public dans notre province.

ROBUR

un visionnaire... La preuve, c'est qu'il n'a aucun plaisir à fumer dans l'obscurité; ne voyant pas sa fumée, c'est comme s'il ne fumait pas.

L'organisateur de la "Journée Nationale contre le Tabac" voudrait-il priver de sa dernière joie un condamné à mort? Vous pouvez toujours dire au condamné à mort qu'il risque ainsi d'abîmer sa santé... Il tire les bouffées doubles pour ne rien perdre du seul bien qui lui reste au monde.

Puis il jette sa tête, suivant le conseil donné par l'apôtre...

Mais j'ai tort de citer cet exemple parce que l'apôtre va en tirer cette définition saisissante de la cigarette: le trait d'union entre le crime et l'échafaud.

G. de La FOUCHARDIERE

AMIS D'ENFANCE

— Le lord chef de la justice d'Holt vit un jour conduire devant son tribunal un malheureux accusé de vol dans lequel il reconnut un ami de collège. Voulu avoir des nouvelles de quelques anciens camarades, il lui demanda s'il savait ce qu'ils étaient devenus:

— Ah! milord, répondit le voleur, ils sont tous pendus, excepté vous et moi!

LE NOUVEL AN À TERRASSE NORMANDIE

Lloyd Huntley prépare activement le programme du nouvel an à la terrasse Normandie, le cabaret le plus élégant et le plus original d'Amérique. Le dîner sera servi dans la grande salle à dîner où jouera un orchestre bien connu. De plus, à la terrasse Normandie, un spectacle de choix attend ceux qui auront retenu leurs places. Le directeur-gérant de Mont-Royal, M. Vernon G. Cardy a dû en effet décider de limiter à 500 le nombre des places, de manière à éviter l'encombrement.

Tout en préparant cette soirée unique, Lloyd Huntley ne néglige nullement son spectacle actuel et de l'avis de tous les habitués du Normandie, celui qu'il présente cette semaine est le plus brillant qu'on ait vu depuis l'ouverture du populaire cabaret. On y applaudit Jean Travers, vocaliste de grand talent; Maurice et Coroba, le quatrième parmi les meilleurs couples de danseurs mondiaux du monde, qui exécutent pour la première fois les danses qu'ils viennent de créer et qu'ils présenteront dans les endroits les plus en vue d'Amérique. Les trois nonchalants et Lorna Wolf, danseuse à claquettes, contribuent à la qualité exceptionnelle de ce programme.

L'hôtel Mont-Royal fête mardi dernier l'arrivée de son deux millionième client. Ce fut l'honorable George P. Graham qui signa sous le numéro 2,000,000; assisté M. Vernon B. Cardy, directeur-général s'avanga et lui souhaita la bienvenue en lui présentant une plume et un an en or. M. Cardy reçut le sénateur à la fois comme le deux millionième client et comme habitué de l'hôtel où il descend régulièrement depuis sa fondation, en décembre 1922.

Durant ses quinze années d'existence, l'hôtel Mont-Royal a reçu les personnages les plus en vue de la politique et du commerce qui tous ont signé sur le même bureau que le sénateur Graham.

RIPOSTE

Louis XV taquinant Mme de Puiseux qui, déjà âgée, continuait à faire la coquette, lui dit un jour: "Ah! madame, que vous étiez jolie à mon sacre!"

Mais celle-ci, du tac au tac, s'en vengea par cette réplique, laissant entendre que le monarque n'avait pas tenu toutes les promesses que faisait naître le début de son règne: "Et vous, Sire, n'étiez-vous pas alors beau comme l'espérance?"

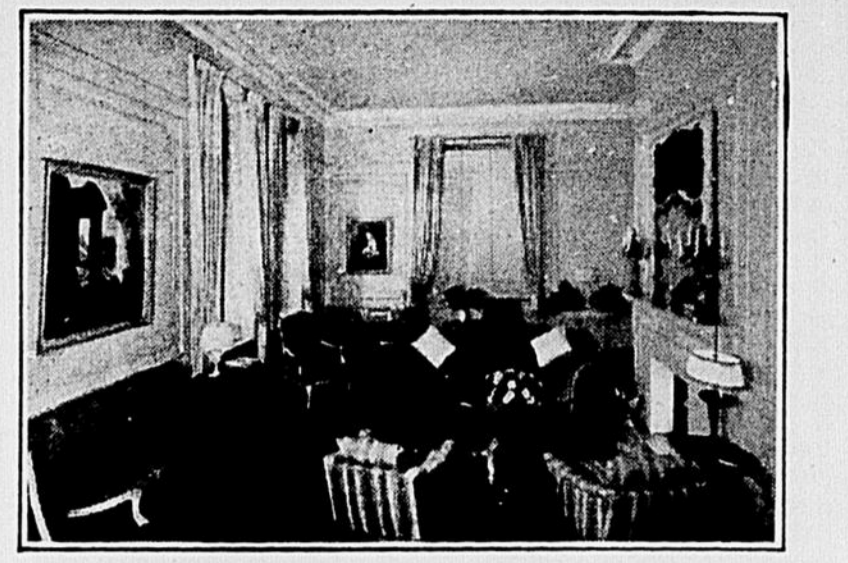
ELECTRIC CLEANER
SERVICE STATION REG'D
CHAS. MEERTE PROP.

Pendant 13 ans GÉRANT du SERVICE à la COMPAGNIE HOOVER
ETABL. maintenant: 922 EST. DULUTH
tel. AM. 8888

COUVREMENT GARANTI

Spécialité: RÉPARATION des BALAYEUSES de toutes MARQUES et de tous MODÈLES.
RÉS'T de BALAYEUSES soigneusement RECONSTRUITES, en MAGASIN.

LOCATION: Balayuses et Paireuses SERVICE COURTOIS à RAPIDE PRIX TRÈS MODÉRÉS



VOTRE MAISON D'HIVER

COMMODITÉ, confort, élégance et économie: telles sont les quatre vertus magiques d'une résidence permanente au Windsor.

Des Canadiens, éminents, de plus en plus nombreux, font du Windsor leur résidence permanente.

Des appartements agréables complètent la tâche de vous faire sentir que vous êtes absolument chez vous, comme s'ils avaient été conçus pour vous donner l'impression, à vous et à votre famille, que vous êtes tout à fait dans votre chez-vous. Nos chambres nouvellement décorées sont élégantes et attrayantes.

Vous constaterez bientôt que c'est une véritable économie que de choisir l'hôtel Windsor comme votre maison d'hiver.

Notre gérant de location des appartements sera heureux de vous faire visiter nos chambres nouvellement décorées.

WINDSOR HOTEL
CARRÉ DOMINION
J. Aldéric Raymond, Vice-président

C'EST L'ITALIE QUI SUSCITE CES TROUBLES EN PALESTINE

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Jérusalem, 18. — En ce moment, on parle beaucoup de la propagande faite par les Italiens en Palestine. Plusieurs histoires circulent à ce sujet: importations d'armes et d'argent pour renforcer l'agitation des Arabes à la solde du Duce. Dans le pays, on prend très au sérieux ces menées subversives, et les autorités font tout leur possible pour les combattre. Cette campagne est avant tout anti-britannique et a déjà causé nombre d'actes de terrorisme et de violence.

En vérité, que ce soit par l'observation ou l'information, les faits ne peuvent plus être mis en doute. Le principal argument qui porte à croire que les menées illégales en Palestine sont l'oeuvre de l'Italie, c'est que plus de 40% des armes trouvées entre les mains des Arabes sont de marque italienne, et des plus récents modèles.

Mais là ne s'arrête pas la propagande dirigée par Mussolini. Le pays est inondé de tracts, pamphlets, journaux et revues où l'on retrouve constamment le portrait du "Duce", qui jouit en Terre-Sainte d'une popularité qui éclipse, auprès des Arabes, celle d'Hitler, dont le brutal anti-sémitisme avait fait une espèce de héros. Ces photos montrent Mussolini en visite chez des pauvres gens ou ordonnant la démolition des taudis pour construire des palais.

Les Allemands ne font presque plus de propagande en Palestine. Encore là le resserrement des liens entre Hitler et Mussolini se fait sentir. On présume que les deux puissances fascistes, en délimitant les zones d'influence visées par elles, ont convenu de laisser la Palestine aux Italiens. En tout cas, depuis que l'Italie a ses coudées franches, elle ne se gêne plus de proclamer ouvertement ses menées ambitieuses dans le Proche-Orient: Palestine, Asie-Mineure et Egypte.

La Terrasse Normandie — en haut de l'Hôtel Mont-Royal présente

- ★ VERA FEIN Danseuse
- ★ CRAWFORD ET CASKEY Danseurs Américains Fantaisistes
- ★ LOIS RAYE Une voix charmante
- ★ BOB DUPONT Jongleur pour rire et le populaire maître de cérémonies
- ★ LLOYD HUNTLEY avec son orchestre mettant en vedettes
- ★ DALE SHERMAN
- ★ DON TURNER
- ★ PHIL BILTO
- ★ JOHN McCULLOUGH

Assurez-vous de couvrir Téléphonez PL. 7777 pour retenir vos places.

TERRASSE NORMANDIE
JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT PRACS BIEN TENUS. PL. 7777
HOTEL MONT ROYAL

LA BIÈRE BLACK HORSE EST BONNE POUR LA DIGESTION